



A Mesdames et Messieurs
les Conseillères et Conseillers
communaux de Chavornay

CK/sw

Chavornay, le 7 décembre 2020

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La Municipalité vous fait part des communications suivantes :

POMOCA SA – Implantation à Chavornay

La Municipalité de Chavornay a été sollicitée par la société POMOCA SA pour une future implantation dans la zone industrielle de Chavornay des sociétés POMOCA SA dont le siège suisse sera transféré dans notre commune ainsi que le siège suisse du groupe Oberalp (société Salewa Sport SA). Ensemble, ces deux sociétés emploient en Suisse 40 personnes.

Leur objectif est d'acquérir entre 3'800 m² et 4'500 m² de la parcelle communale 1623.

La Municipalité est unanimement favorable à l'implantation de ce groupe à Chavornay et elle vous présentera, lors de la séance du Conseil communal du 04.03.2021, un préavis à ce sujet.

A cet effet, vous trouverez en annexe un dossier de présentation de POMOCA SA.

Antennes 5 G

En date du 05.11.2020 la Municipalité a reçu de l'entreprise Sunrise Communications SA une demande de préavis concernant un changement d'antennes avec des modifications mineures correspondant aux recommandations de la DTAP.

La DGE a préavisé favorablement à ces travaux et elle n'a pas exigé d'enquête publique.

Néanmoins, la Municipalité a, de son côté, exigé qu'un dossier soit déposé à l'enquête publique.

Chlorothalonil

Suite à l'émission « À bon entendeur » diffusée le 1^{er} décembre dernier, la Municipalité tient à vous rappeler que, dans notre région, de nombreux captages d'eau potable sont aujourd'hui altérés parce qu'ils dépassent les valeurs limites liées à cette substance. Les Communes ou autres distributeurs sont tenus de prendre des mesures dans les deux ans pour ce qui concerne les moyens d'assainissement les plus simples, comme le fait de mélanger les eaux de plusieurs provenances, pour diluer les concentrations de résidus de chlorothalonil. Or, dans notre cas, la dilution s'avère impossible par le fait que notre puits est unique et que toutes les sources ou distributeurs voisins sont également touchés. Malheureusement, aucune solution rapide n'est possible à mettre en place.

Forte de ce constat, la Municipalité a sans délai mandaté un bureau technique spécialisé en la matière avec pour objectif d'apporter une solution pour un assainissement. A ce jour, et avec toutes les réserves d'usage, il apparaît que le correctif probable pourrait être un procédé de traitement de l'eau, tel que la purification par « osmose inverse » ou par le traitement au « charbon actif ». Des essais pilotes sont actuellement en cours sur le plan cantonal.

Nous insistons sur le fait que selon l'Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires (OSAV) : « Les consommateurs peuvent continuer de boire de l'eau potable dans laquelle on a détecté des métabolites de chlorothalonil. Les exigences fixées pour l'eau potable en Suisse sont très élevées ».

Soutien à l'économie locale

La Municipalité vous informe que suite au lancement de l'action de soutien aux cafés-restaurants, à ce jour 2'015 bons repas sur les 4'000 prévus ont été souscrits. Au vu de la réouverture des cafés-restaurants au 10.12.2020, les bons sont valables aussi bien pour un repas à l'emporter que pour un repas à consommer sur place. La validité des bons est au 17.01.2021.

Nouvelle déchetterie

La Municipalité vous informe que la nouvelle déchetterie ouvrira ses portes le mercredi 23 décembre prochain à 16:00 à la rue de l'Industrie.

Aucune festivité n'aura lieu ce jour-là mais, dès que les conditions sanitaires le permettront, une cérémonie d'inauguration sera organisée à laquelle vous serez conviés.

Stationnement

La Municipalité vous informe que pour faire face à l'absence de notre ASP pour des raisons médicales et au vu des infractions liées au stationnement sur le domaine public, la Municipalité a mandaté un préposé au stationnement. Dans un premier temps, ce dernier a délivré 160 avertissements avant de commencer à verbaliser.

La Municipalité